

Le contexte de l'innovation

Le département du Cantal s'est engagé fortement dans le développement des TIC, outils de désenclavement et d'optimisation des services publics pour les zones rurales. Le portail des Archives départementales met en valeur la richesse du patrimoine écrit du département. Premier département français à mettre en ligne les images de l'état civil des origines à 1932, le Cantal a voulu aller plus loin en proposant aux internautes d'indexer ces images.

L'idée innovante

Chaque internaute peut indexer les pages de l'état-civil de deux manières : à l'année (par page) ou au nom (par zone sélectionnée). L'internaute qui n'est pas d'accord avec un signet déjà posé ne peut l'enlever, mais peut envoyer un message d'erreur : seules les Archives départementales peuvent modifier ou supprimer une indexation.

L'objectif recherché

Après la mise en ligne, en 2008, des registres paroissiaux et d'état civil en mode image, l'attente des internautes était de pouvoir enrichir ces données pour affiner la chronologie et identifier les patronymes. Entreprise énorme, qui requiert la collaboration des spécialistes les plus motivés : les généalogistes internautes, souvent les meilleurs connaisseurs des noms du territoire qu'ils étudient depuis longtemps.

Régulé et modéré par le service public des archives (garant scientifique et technique de la qualité de cette indexation), ce travail interactif et participatif s'accomplit dans une logique de gratuité et de partage. L'indexation collaborative est donc non seulement un outil de démocratisation culturelle, mais aussi un moyen concret de mise en valeur du patrimoine commun, pour un enrichissement partagé. Le travail de chacun des internautes met en valeur pour tous le patrimoine de tous.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Les registres paroissiaux et d'état civil, des origines à 1932, ont été microfilmés (en partenariat avec la société généalogique de Salt Lake City) de 2006 à 2009, puis numérisés (en partenariat avec le cabinet Coutot-Roehrig) de 2007 à 2010, et mis en ligne progressivement de 2008 à 2010 sur archives.cantal.fr.

Début 2010, un travail a été fait avec le prestataire (Société Naoned-Systèmes) pour mettre au point l'annotation collaborative. Si leur logiciel Mnesys était en mesure de proposer cette fonctionnalité, il a fallu 5 mois de tests pour en affiner l'ergonomie. Grâce à l'expertise de l'équipe des Archives du Cantal, le produit est opérationnel depuis juin 2010.

Le contenu de la réalisation

Au fur et à mesure que les internautes s'approprient cette nouvelle fonctionnalité, ils ajoutent des signets (dates, noms et prénoms) qui viennent enrichir les instruments de recherche réalisés par les Archives. La base des noms et des prénoms grandit, offrant des résultats satisfaisants pour l'internaute néophyte, et l'encourageant à travailler à son tour à son enrichissement. L'indexation collaborative monte en puissance de manière quasi-exponentielle, grâce à ce cercle vertueux et démonétisé.

Les moyens humains (internes et externes) et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Moyens humains : partenariat entre les services du Conseil Général, le Ministère de la Culture, la société généalogique de Salt Lake City, l'association APROGEMERE, le cabinet Coutot-Roehrig ; prestations de Naoned-Systèmes (logiciel Mnesys).

Budget total : 128 000 € dont 68 000€ à la charge de la Collectivité. Le financement s'entend hors frais de personnel départemental, qui constituerait le poste le plus important ; mais cette somme comprend la numérisation du patrimoine (2 To), les licences, l'hébergement des données, les maintenances évolutive et adaptative.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Le site archives.cantal.fr reçoit en moyenne 1000 visites par jour et 90 000 pages sont consultées quotidiennement. Depuis son ouverture le 1^{er} septembre 2008, ce ne sont pas moins de 148.000 visiteurs uniques (soit presque le nombre d'habitants actuels du Cantal) provenant de 96 pays différents qui ont fait 740.000 visites et ont vu 52 millions de pages ; ces internautes ont passé en moyenne 40 minutes par visite sur le site, durant lesquelles ils ont consulté en moyenne 70 pages différentes.

Si l'on cumule les consultations en salle et sur le site internet, on passe de 1350 lecteurs en 2007 à 73.000 en 2009 (première année pleine) : la fréquentation du service public des Archives a été multipliée par 55.

Cette dynamique va maintenant se démultiplier, puisque les internautes ont répondu massivement à la proposition de travail collaboratif. Mille signets sont posés en moyenne chaque jour. Il est désormais envisagé d'étendre cette indexation à d'autres types de sources historiques (recensements de population, tables de successions, minutes notariales, etc.).

Contact :

Fabien Miedzianowski, directeur des affaires juridiques, d'appui aux collectivités, de la prospective et des systèmes d'information

tél. : 04-71-46-22-02 courriel : fmiedzianowski@cg15.fr